



Pas de classification

Protocole pour l'inspection accompagnée d'exploitations agricoles

Document n°. 607.fw

TABLE DES MATIERES

1	But.....	3
2	Abréviations.....	4
3	Préparation.....	5
4	Salutations et présentation.....	6
5	Inspection des champs et des cultures.....	6
6	Inspection de l'étable et des bâtiments ruraux.....	7
7	Inspection des enregistrements.....	8
8	Entretien final dans l'exploitation.....	9
9	Impression générale concernant le déroulement de l'inspection.....	10
9.1	Compétence sociale de l'inspecteur·trice.....	10
9.2	Compétence professionnelle de l'inspecteur·trice.....	11
10	Feedback des personnes concernées à l'attention de l'expert·e.....	12
11	Appréciation récapitulative des inspections.....	13
12	Lacunes, problèmes, propositions d'amélioration (p. ex. recommandations, mesures correctives) concernant l'expert·e, qui résultent de ces inspections accompagnées.....	14

1 But

Le présent rapport se fonde sur un projet élaboré par un expert technique expérimenté et a été révisé par les membres du Comité sectoriel Agriculture. Il est destiné à l'harmonisation de l'appréciation des inspections accompagnées par des experts.

Expert·e : Nom, prénom

Organisme d'inspection contrôlé : SIS

Date :

Inspecteur·trice : Nom, prénom, adresse

Exploitation contrôlée 1 : Nom, prénom, adresse

Début :

Fin :

Mandat Exploitation 1 : cocher ou compléter les programmes à inspecter :

PER SST SRPA

Inspection **annoncée** / Inspection **non annoncée**

- | | |
|---|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Protection des animaux | <input type="radio"/> IPS Label |
| <input type="radio"/> Production primaire animale | <input type="radio"/> SwissGAP |
| <input type="radio"/> Production primaire végétale | <input type="radio"/> AQ-VS |
| <input type="radio"/> Ordonnance sur l'agriculture biologique | <input type="radio"/> Vitiswiss |
| <input type="radio"/> Protection des eaux | <input type="radio"/> BIO SUISSE |
| <input type="radio"/> Contrôle de la vendange | <input type="radio"/> Demeter |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Exploitation contrôlée 2 : Nom, prénom, adresse

Début :

Fin :

Mandat Exploitation 2 : cocher ou compléter les programmes à inspecter :

PER SST SRPA

Inspection **annoncée** / Inspection **non annoncée**

- | | |
|---|----------------------------------|
| <input type="radio"/> Protection des animaux | <input type="radio"/> IPS Label |
| <input type="radio"/> Production primaire animale | <input type="radio"/> SwissGAP |
| <input type="radio"/> Production primaire végétale | <input type="radio"/> AQ-VS |
| <input type="radio"/> Ordonnance sur l'agriculture biologique | <input type="radio"/> Vitiswiss |
| <input type="radio"/> Protection des eaux | <input type="radio"/> BIO SUISSE |
| <input type="radio"/> Contrôle de la vendange | <input type="radio"/> Demeter |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

2 Abréviations

Abréviation	Signification (URL)
SST	Systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux
OPD	Ordonnance sur les paiements directs
IPS	IP-SUISSE
PER	Prestations écologiques requises
AQ-VS	Assurance Qualité - Viande suisse
SRPA	Sorties régulières
SwissGAP	Programme Assurance qualité des bonnes pratiques agricoles

A la rubrique **Remarques**, il y a lieu de consigner **les éléments positifs ainsi que les manquements**. Le procès-verbal doit être discuté avec l'inspecteur·trice après l'inspection. Il ne doit pas constituer un outil de travail pour l'organisme d'inspection.

Appréciation : ✓ = en ordre ○ = lacunaire (incomplet) – = pas contrôlé

3 Préparation

Eléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
<p>1. La base légale (p. ex. OPD), les directives (p. ex. sur la protection des animaux, IP-SUISSE) et les fiches techniques (p. ex. bandes tampon), sont actuelles, disponibles et connues. → Vérifier les documents</p>			
<p>2. Les documents et outils spécifiques à l'exploitation sont disponibles, en particulier les données actuelles sur les surfaces, le nombre d'animaux, les manquements relevés l'année précédente, les contrats de prise en charge des engrais de ferme et le report de l'année précédente concernant les éléments nutritifs.</p>			
<p>3. Les points forts de la campagne d'inspection et du mandat d'inspection en relation avec les programmes, les cultures et les catégories d'animaux à inspecter sont connus.</p>			
<p>4. L'emplacement de l'exploitation est connu, idée précise du temps que nécessitera l'inspection. → vérifier au préalable (le mandat de contrôle est clair)</p>			

4 Salutations et présentation

Eléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Prise de contact : entrée en matière, mise à l'aise, présentation (qui je suis, ce que je vais faire) (Lors de l'appréciation, tenir compte des contacts téléphoniques ou par écrit qui ont, éventuellement eu lieu)			
2. Communication des buts , déroulement de l'inspection (contenu et temps nécessaire) avec utilisation du plan d'exploitation			

5 Inspection des champs et des cultures

Eléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Sélection judicieuse des surfaces à inspecter (cultures déterminées p. ex. technique de culture du maïs / quote-part, bandes tampons, lisières de forêt, bandes herbeuses le long des chemins, surfaces de compensation écologique)			
2. Sélection ciblée des surfaces potentiellement à problèmes (p. ex. cultures ou surfaces sujettes à l'érosion, surfaces de compensation écologique sans contributions)			
3. La documentation (p. ex. plan d'exploitation, plan des parcelles p. ex. carnet des champs, plan d'assolement, mémo) est prise en compte lors de l'inspection			
4. Se faire expliquer par l'agriculteur ses pratiques concernant la fumure et ses interventions phytosanitaires (questions formulées de manière non directive), et contrôles croisés avec les indications inscrites dans le carnet des champs, p. ex.			
5. Fenêtre témoin Protection phytosanitaire, potentiel de rendement des cultures fourragères			

6 Inspection de l'étable et des bâtiments ruraux

Eléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Appréciation de la protection des animaux et des eaux selon le mandat de contrôle			
2. Inspection des sorties en plein air (surface du parcours, surface pâturable, journal des sorties, appréciation de la crédibilité des indications). Laisser l'exploitant s'exprimer sur la façon dont il organise les sorties (questions non directives)			
3. Enregistrement du nombre d'animaux , si le label l'exige : identification de l'animal, p. ex. marque à l'oreille, BDTA, journal des médicaments administrés, pharmacie d'étable			
4. Les différents mesures et programmes (protection des animaux, SRPA, SST, label) sont inspectés parallèlement			
5. Les aliments pour animaux sont contrôlés (étiquettes, bulletins de livraison, cf. enregistrements)			
6. Stock d'engrais (y compris les engrais de ferme) et pour autant que le label l'exige : le stock et les types de produits phytosanitaires sont vérifiés			
7. Inspection du pulvérisateur			

7 Inspection des enregistrements

Éléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. L'agriculteur·trice sait ce qu'on exige de lui/d'elle et comprend ce que l'inspecteur·trice fait			
2. Contrôle minutieux et systématique des documents et des enregistrements (bulletins de livraison compris)			
3. Il est procédé à des contrôles croisés : p. ex. entre le bilan de fumure et les fiches de culture (p. ex. carnet des champs) et un relevé des cheptels (chiffres détaillés) ainsi qu'entre le stock de produits phytosanitaires et les fiches de culture (carnet des champs) ou entre le stock d'engrais et les enregistrements			
4. Maîtrise de la technique et des instruments de travail (p.ex. calculs, TED)			

8 Entretien final dans l'exploitation

Éléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Les résultats de l'inspection sont récapitulés de manière compréhensible et font l'objet d'un commentaire			
2. L'agriculteur·trice connaît les points incriminés et la proposition faite à l'attention de l'organisme d'inspection			
3. L'agriculteur·trice sait comment procéder s'il/elle n'approuve pas les résultats de l'inspection			
4. L'agriculteur·trice reçoit, avant la fin de l'inspection, une copie signée du rapport établi par l'inspecteur·trice			

9 Impression générale concernant le déroulement de l'inspection

9.1 Compétence sociale de l'inspecteur·trice

Éléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Pas de relations qui peuvent compromettre l' indépendance de l'inspection			
2. Comportement correct			
3. Questions judicieuses (non directives et ciblées)			
4. Par les questions qu'il pose, l'inspecteur·trice garantit un contrôle sérieux et approfondi			
<p>5. Enregistrement correct des manquements, évite les discussions ou les conseils</p> <p>Ne sont pas assimilés à des conseils : les explications / interprétation des normes /exigences <i>solutions possibles sur la base de son expérience?</i></p> <p>Conseils : solutions spécifiques contre rémunération</p>			

9.2 Compétence professionnelle de l'inspecteur·trice

Éléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. L'inspecteur·trice est-il/elle au courant de la politique du service d'inspection en matière de qualité ? Accréditation, indépendance, objectifs à long terme du service d'inspection, formation, formation continue, représentation du système de gestion de la qualité (SQ-MC)			
2. Des conseils ou des services sont-ils offerts ?			
3. L'inspecteur·trice connaît son domaine de compétence ; en cas d'incertitude, consultation des documents ou mention dans le rapport de contrôle (responsable = habilité à ; compétent = spécialisé, expert)			
4. Le mandat a-t-il été rempli de manière satisfaisante ? L'organisation et le déroulement de l'inspection ont-ils été rationnels et judicieux ?			
5. Les éléments qui font l'objet d'une inspection sont-ils directement notés ?			
6. Le rapport d'inspection est dûment rempli et les éléments qui laissent à désirer sont enregistrés ; il est signé par l'inspecteur·trice et l'agriculteur·trice (en cas de sanctions, les documents sont saisis ou estampillés)			

10 Feedback des personnes concernées à l'attention de l'expert-e

Eléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
<p>1. Feedback succinct de l'agriculteur·trice : quelle est son impression de l'inspection ?</p> <p>(Informez au préalable l'inspecteur·trice sur le fait qu'on demandera à l'agriculteur·trice son impression.</p> <p>Questionner l'agriculteur·trice en l'absence de l'inspecteur·trice, ne pas se laisser entraîner dans une discussion</p>			
<p>2. Quel est le sentiment de l'inspecteur·trice après l'inspection ?</p> <p>Propositions d'amélioration ?</p> <p>Comment juge l'inspecteur·trice son impartialité (dépendance) ?</p>			

11 Appréciation récapitulative des inspections

Éléments évalués	Appréciation Exploitation 1	Appréciation Exploitation 2	Remarques (les manquements nécessitent toujours un commentaire)
1. Appréciation des manquements relevés par l'inspecteur·trice, des mesures préconisées et des délais fixés concernant les exploitations inspectées (sont-ils appropriés et complets ?)			

12 Lacunes, problèmes, propositions d'amélioration (p. ex. recommandations, mesures correctives) concernant l'expert-e, qui résultent de ces inspections accompagnées

Lacunes, problèmes, amélioration possibles	Domaine concerné (inspecteur·trice, déroulement, organisation d'inspection, documents, etc.)

* / * / * / * / *